



Centre Communal d'Action Sociale

DELCCAS-2025-11- 51

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-269101200-20251118-DELCCAS251151-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VILLEBON-SUR-YVETTE DU 18 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit novembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Villebon-sur-Yvette étant rassemblé à la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Victor DA SILVA.

Présents : M. Victor DA SILVA M. Dominique FONTENAILLE, Mme Martine BROUSSAUD, Mme Dominique ROUSSEAU, Mme Eveline CATUSSE, Mme Nicole MARIE, M. POLIZZI, Mme Dominique DURAND, Mme Michèle BOULANGER, Mme Marie-Claude CHESNEAU, M. Gilles CHEVALIER, M. Claude ANDREONE, Mme Anne-Marie RAGEAU, Mme Olivia LUCAS.

Absents excusés : M. Gilles COURTIAL, M. Patrick FAURE.

CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VILLEBON-SUR-YVETTE, LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE TRIADE 91 ET L'EHPAD GENEVIÈVE DE GAULLE ANTHONIOZ

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'action sociale et des familles,

Vu la note de synthèse adressée aux membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

Considérant la nécessité de poursuivre la coordination des réponses apportées aux Villebonnais pour favoriser la fluidité des parcours de vie et de santé,

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

ET A L'UNANIMITÉ

APPROUVE les termes de la convention de partenariat entre le Centre Communal d'Action Sociale, le Service de Soins Infirmiers à Domicile TRIADE 91 et l'EHPAD Geneviève de Gaulle Anthonioz, ayant pour objet de fixer les conditions et les modalités de collaboration des parties et régir leurs relations sur le territoire de Villebon-sur-Yvette.

AUTORISE le Président du CCAS à signer la convention ci-annexée,

Ainsi fait et délibéré aux jours mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

A Villebon-sur-Yvette, le 18 novembre 2025

Le Président du C.C.A.S

Victor DA SILVA